

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal de LANGÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick GARGAUD, Maire.
Présents : GARGAUD Patrick, COUTANT Bernadette, MASSON Jean-François, MAIGRET Max, MARAIS Aurélie, MARY Anaïs, ROBIN Thierry, ALLARD Virginie, PENISSARD Jean, JACQUELIN Jocelyne
Absent : GAUTIER Marc

Anaïs MARY est nommée *secrétaire de séance*

Le Conseil Municipal a délibéré sur les affaires suivantes :

Mise en œuvre d'un fonds de concours en matière de voirie et d'ouvrages d'art entre la CCEV et ses communes membres : Dans le cadre de sa compétence voirie, la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay est amenée à réaliser des travaux sur les voies et ouvrages d'art appartenant à ses communes membres et dont la gestion lui a été transférée conformément à ses statuts. Compte tenu des finances de la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay et du montant conséquent des dépenses à réaliser chaque année, le conseil de la Communauté a approuvé le recours à un fonds de concours de la part des communes concernées. Le conseil municipal entérine la décision du conseil communautaire.

Association de téléassistance des personnes Présence Verte de l'Indre : Les frais d'installation et de dossier supportés par la commune s'élèvent à 25 €

Personnel communal : Il a été décidé de créer, à compter du 1^{er} novembre 2020, un emploi d'adjoint technique contractuel à temps non complet pour une durée d'un an.

Tarifs de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2020 – 2021 : 2,95 € pour les enfants et 4,65 € pour les adultes